

Les auteurs

Anne-Marie BAUDON, magistrat honoraire. Ancien président de la cour d'assises de Charente-Maritime de 1987 à 2008.

Magali BODON-BRUZEL, médecin-psychiatre, chef du SMPR de la maison d'arrêt de Fresnes, expert près de la cour d'appel de Paris.

Jean-Pierre CHANTECAILLE, avocat au barreau de La Rochelle-Rochefort, président du conseil de discipline régional des avocats du ressort de la cour d'appel de Poitiers. Ancien bâtonnier.

Émilie CUQ, juriste à la Cour européenne des droits de l'homme.

Anne GILLET, référendaire à la Cour européenne des droits de l'homme.

Martine HERZOG-EVANS, professeur à l'université de Reims.

Loïc LECHON, conseiller d'insertion et de probation au SPIP de Charente-Maritime.

Yannick LÉCUYER, maître de conférences HDR en droit public. Centre Jean Bodin, université d'Angers.

Catherine MARIE, professeur de droit privé et de sciences criminelles. Membre du Centre d'études juridiques et politiques.

Gabriel ODIER, juriste pénaliste.

Jean PRADEL, professeur émérite de l'université de Poitiers.

Samuel Frédéric SERVIÈRE, chercheur à la Fondation pour la recherche sur les administrations et politiques publiques.

Pierre V. TOURNIER, directeur de recherches au CNRS. Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (université Paris I).

Karel VASAK, ancien conseiller juridique de l'UNESCO et directeur de la Division des droits de l'homme et de la paix.

Dirk van ZYL SMIT, professeur de droit pénal comparé et international, université de Nottingham.